



Vis ma vie avec le Service d'Aide à Domicile Un métier de passion



Il est 9h du matin ce mercredi 15 juin, un sourire attend de chaque côté de la porte, celui de l'auxiliaire de vie au SAD de Vimines, et celui de Paulette, bénéficiaire qui attend cette visite comme tous les jours.

Le premier acte se fait avant même de passer la porte d'entrée, celui de badger l'arrivée au domicile du bénéficiaire. Un geste qui permet aux intervenantes de ne plus calculer leurs kilomètres et déclarer les trajets et qui permet aussi aux familles de leur garantir la venue et la présence d'un intervenant, un point rassurant.

Cela fait déjà plus de 10 ans que les aides à domicile interviennent chez Paulette, 2 heures par jour du lundi au vendredi. Dans la plupart des cas, ce sont les assistantes sociales qui déterminent le nombre d'heures d'intervention chez les bénéficiaires, mais pas toujours, des personnes peuvent avoir des prestations

sans aide financière (par exemple: entretien de confort).

L'intervenante nous confie que ce n'est pas toujours évident pour les personnes d'accepter de l'aide au début. C'est un peu intrusif. Il y a une phase d'adaptation pour franchir des étapes. C'est souvent en commençant par le ménage que l'acceptation se fait. Commencer par cette tâche pour ensuite obtenir la confiance et pouvoir en faire plus pour les personnes.

Pendant que l'auxiliaire prend son poste, une autre intervenante apporte le repas du jour. Peu de temps après, c'est au tour de l'infirmière de venir faire sa visite quotidienne.

Ce ne sont pas toujours les mêmes aides qui rendent visite, donc pour assurer la continuité du service, il y a un cahier de liaison pour se passer les consignes. Cela permet, en quelques coups d'œil, de voir ce qui s'est passé depuis la dernière visite. Des feuilles de couleurs en début de cahier servent à consigner les informations importantes. Malgré tout, il y a une certaine régularité dans les interventions, les bénéficiaires aiment que ce soit toujours les mêmes personnes.

Paulette est ravie de pouvoir bénéficier de ces services. Elle participe également au lien social organisé par le CCAS. Elle est toujours souriante et positive lorsque les aides viennent. Avec certaines aides à domicile, il y a même des petits rituels, comme la plantation des œillets d'Inde chaque année. Paulette prépare le terrain et une aide amène et plante les œillets.

Le service à domicile permet d'aider dans les tâches quotidiennes. Le but étant également d'intervenir en prévention de la perte d'autonomie afin de retarder la dépendance et de pouvoir accompagner la personne au maximum dans le maintien à domicile et dans son projet de vie. Il est également important de prendre en compte les proches aidants qui parfois se fatiguent plus que la personne aidée.

Le service, c'est l'entretien du logement, la gestion du linge, l'aide aux courses, l'aide à la toilette, de l'aide au lever et au coucher, la préparation des repas, du jardinage et même de la coiffure avec les mises en plis!

Par contre, un service d'aide à domicile n'est pas autorisé à pratiquer un acte médical (ex: préparer un pilulier).

Le rôle d'une auxiliaire de vie c'est aussi d'alerter et d'informer sur un changement de situation, il faut faire preuve de bon sens, tout le temps.

Pour assurer la continuité du service, il y a certaines contraintes. Une amplitude horaire pouvant aller de 7h30 à 20h30. Un roulement pour les congés avec pas plus d'une intervenante en vacances à la fois.

Au-delà de l'aide que cela apporte aux bénéficiaires, c'est aussi un vrai soutien pour l'entourage et parfois une petite bouffée d'air pour la famille proche.

Le service fonctionne bien grâce à un bon esprit d'équipe et une bonne cohésion entre toutes les aides à domicile mais également grâce à une bonne collaboration avec tous les autres intervenants du médical et paramédical.

Avec beaucoup d'émotion, l'auxiliaire de vie conclut en nous disant que « c'est quand même une chance de faire un métier où on vous dit merci tous les jours ».

Le service d'aide à domicile en quelques mots et chiffres :

Quand a été créé le SAD ?

Le service a été créé dans les années 80. De l'entretien du logement était effectué seulement et sur demande. Le service a évolué en même temps que les besoins de la population et de la professionnalisation du métier d'aide à domicile.

Le service s'est vu agréé en 2007 par le conseil départemental. Il y a également une convention avec la CARSAT.

Combien d'aides à domicile interviennent aujourd'hui sur la commune et sur Saint-Sulpice ?

Il y a 5 intervenants titulaires et le service recherche de nouvelles personnes pour compléter l'équipe.

Combien de personnes sont bénéficiaires du SAD ?

36 bénéficiaires pour le SAD et 11 bénéficiaires pour le portage repas.

Quel volume d'heures cela représente ?

Il y a des variations en fonction des mois (nouveaux bénéficiaires, hospitalisation, sortie de bénéficiaire...) pour le mois de mai, cela représente 653h/mois soit 163h/semaine.

En dehors des interventions au domicile des bénéficiaires, quelles autres actions sont mises en place par le service d'aide à domicile ?

Le SAD travaille en collaboration avec les professionnels du médico-social afin d'assurer un accompagnement de qualité dans le maintien à domicile et la lutte contre l'isolement. (médecin, infirmier, kiné, conseil départemental). Le service fait partie d'un groupe de travail sur cette thématique.

Le portage des repas : Livraisons 7j/7 avec un prestataire qui privilégie le circuit court et le bio.

Le lien social : Le 7 juin, le service a organisé le goûter des retrouvailles dans le cadre du lien social.

Une dizaine de bénéficiaires ont participé. Le 7 juillet a eu lieu un pique-nique en compagnie des enfants de l'école.

Témoignages des ayants droits et de leur entourage et famille:

"C'est bien !"

"C'est une belle aide pour nous. Ce n'est pas toujours évident pour la famille et là c'est un vrai soutien familial. C'est sécurisant, tranquillisant et apaisant. Le professionnalisme des intervenantes est rassurant, elles savent créer du lien social et ont toujours une attitude positive.

Cela permet de nous redonner une relation familiale, et plus seulement une relation d'aidant à aidé."

"Pour ma femme, cela a permis de la redynamiser, de la rendre plus vivante et plus présente. Ça lui fait du bien de voir d'autres personnes. Les filles ont beaucoup de tendresse et des petits gestes affectueux pour elle. Elles partagent des moments de mots fléchés, de lecture et des discussions. Cela fait aussi travailler sa mémoire. Ça la sort de la torpeur.

Pour moi, ça me libère quelques heures pour faire d'autres activités. Ça m'a beaucoup soulagé. On se sent moins seul. Et les personnes qui interviennent sont vraiment super bien!"

Beaucoup de personnes n'osent pas faire la démarche, mais cela ne coûte rien de se renseigner!

Pour plus d'information, contactez le Service d'Aide à Domicile de Vimines:

Responsable : Virginie D'HALLUIN

Téléphone : 06.30.97.58.22

Mail : sad@vimines.com

Merci à toute l'équipe du SAD, aux bénéficiaires et à leurs familles de nous avoir rencontrées et accordé un peu de leur temps.